

BULLETIN DE RESERVATION

« à destination des Exposants »

A renvoyer, accompagné du règlement, à l'adresse suivante :

VRETZ BOX SON, Mr Pierre MORTEAU - 239 La Davière - 44580 BOURGNEUF EN RETZ

Ou **par Virement** : Association VRETZ BOX SON

Intitulé du virement : Nom et Prénom de l'exposant

IBAN : FR76 1027 8360 7300 0118 9330 131

BIC : CMCIFR2A

NOM :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

mail :

• Particulier / Association

☐

CD

☐

Vinyle

☐

Instrument

☐

Autre

• Professionnel (fournir une copie de l'inscription au registre du commerce)

Numéro carte d'identité :

Délivrée le : à (Joindre une copie recto verso)

• Je réserve emplacement(s) à 8€ (1,80m x 1,80m), soit un total de €.

(3 emplacements maximum par exposant)

• Je réserve table(s) (1,20m x 0,80m) + 1 chaise à 2 €, soit un total de €.

• Je dépose un seul objet au tarif libre (voir art. 12)

Pour les particuliers : Je déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant(e)
- Ne vendre que des objets personnels et usagers (article L 310-2 du Code du commerce)
- La non-participation à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-7 du Code pénal)
- Avoir pris connaissance du règlement et en accepter les conditions.

Pour les professionnels : Je déclare sur l'honneur :

- Être soumis au régime de l'article L310-2 du Code du commerce
- Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagers (article 321-7 du Code pénal).
- Avoir pris connaissance du règlement et en accepter les conditions.

Adresse de la salle : Salle polyvalente Jean Raymond Audion route des 3 ponts, 44580 Bourgneuf en Retz.

Fait à :

Signature :

Le :

Vide-greniers Spécial MUSIQUE 8 NOVEMBRE 2026 BOURGNEUF EN RETZ

9h
-
18h



Salle polyvalente (en interieur)

Bar

Restauration sur place



Renseignements:

vretzboxson@gmail.com

ou

06-30-17-60-67

REGLEMENT

Article 1 : les exposants doivent se plier au règlement de la manifestation

Article 2 : pour avoir accès à l'emplacement les exposants doivent avoir rempli les formalités administratives et acquitté leur inscription.

Les bulletins incomplets et/ou sans règlement ne seront pas retenus.

Nous rappelons aux exposants qu'ils doivent fournir les documents suivants :

- Pour les particuliers : une copie recto-verso d'une pièce d'identité.
- Pour les professionnels : une copie de l'extrait d'inscription au registre du commerce et une copie recto verso d'une pièce d'identité.

Article 3 : l'accès aux emplacements ne peut se faire qu'accompagné d'une personne responsable de l'organisation.

Article 4 : l'installation des exposants aura lieu le matin de 7h00 à 9h00. L'accès aux véhicules sera interdit après 9h00. Les véhicules pourront accéder à l'aire d'exposition, pour le rangement, à partir de 18h.

Article 5 : les exposants sont responsables des dommages qu'ils pourraient occasionner aux personnes, aux biens et aux marchandises d'autrui, ainsi qu'aux aménagements appartenant ou loués par l'organisation. Ils doivent, à cet effet, être couverts par leur propre assurance.

Article 6 : les organisateurs ne sont pas responsables des détériorations, des vols, des intempéries éventuelles et de leurs conséquences.

Article 7 : Il ne sera effectué aucun remboursement de l'inscription.

Article 8 : Les exposants peuvent apporter leurs tables et chaises dans la mesure où ils ne dépassent pas les limites des emplacements réservés.

Des tables et chaises peuvent être louées par les exposants au tarif de 2€ (la table (1,20m x 0,80m) + 1 chaise) à réserver sur le bulletin d'inscription en même temps que votre emplacement.

La location de table le jour du vide grenier ne sera pas possible

Article 9 : la vente d'animaux, de produits alimentaires, d'alcool, ainsi que d'armes ou tout autre produit illicite est interdite.

Article 10 : chaque emplacement devra être nettoyé à votre départ.

Article 11 : les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée, après réception des règlements et dans la limite des places disponibles.

Article 12 : un emplacement, au tarif libre, sera prévu pour les personnes n'ayant qu'un seul article (**peu encombrant**) à vendre.